

Réunion du Conseil Municipal du 7 mars 2019

Points à l'ordre du jour :

Comptes administratifs et comptes de gestion 2018, ligne de trésorerie, permis d'aménager modifié de l'écoquartier, travaux Maison Delhostal, voirie, prévisions budgétaires 2019, questions diverses

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Compte administratifs et comptes de gestion 2018

Présentation des comptes administratifs commune, CCAS, Eau et Assainissement et lotissement :

Budget commune :

Section de fonctionnement

Les montants des dépenses et des recettes s'élèvent respectivement à 464 464,81 € et à 647 276,69 €. Il en résulte un excédent brut de 182 811,88 € avec un virement à la section investissement de 149 070,12 € d'où un excédent net de 33 741,76 €.

Section d'investissement

Les dépenses réalisées s'élèvent à 639 997,91 € et les recettes à 463 941,79 € d'où un déficit d'investissement de 61 669,94 €.

Budget Eau/Assainissement :

Section de fonctionnement

Les montants des dépenses et des recettes s'élèvent respectivement à 93 876,66 € et à 146 136,42 €, d'où un excédent net de 52 259,76 € (pas de virement à la section d'investissement).

Section d'investissement

Les dépenses réalisées s'élèvent à 41 205,25 € et les recettes à 52 981,63 € d'où un excédent d'investissement de 11 776,38 €.

Budget CCAS :

Montant des dépenses : 1 671,00 € - montant des recettes : 2 821,97 € d'où un excédent de clôture de 1 150,97 €

Budget Lotissement :

Il s'équilibre à 72 699,07€ en fonctionnement, correspondant à des écritures de stocks.

Les comptes de gestion et les comptes administratifs 2018 sont votés à l'unanimité, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

▪ Demande de révision du loyer - Café-restaurant l'ESCARPIDOU :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier du 28 février de Madame CROUCHER par lequel elle sollicite une baisse du loyer. Il indique qu'il lui a déjà fait part de son mécontentement et celui du conseil au sujet des fermetures récurrentes de l'Escarpidou.

Le loyer s'élève actuellement à 678€ HT.

Le conseil municipal refuse, à la majorité, la baisse du loyer.

Questions diverses

▪ Ligne de trésorerie :

La ligne de trésorerie actuelle arrive à échéance le 17 mars 2019. Dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée (délibération du 28/03/2015), Monsieur le Maire informe qu'une nouvelle ligne de trésorerie a été mise en place dans les conditions suivantes :

Montant : 150 000 € - Durée : 12 mois - Marge : 0,90% - Euribor 3 mois au 17/03/2019 : - 0,310 % soit un taux actuel de 0,90% - Frais de dossier : 300 €

▪ Prévisions budgétaires :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux envisagés en 2019 en vue des prévisions budgétaires : achats de terrain, voirie, matériel (étrave, barrières), chemins ruraux, rénovation de l'école, cartographie assainissement, revêtement aire de jeux....

▪ Cirque Picolino

Monsieur le Maire informe le conseil que la mairie a été sollicitée par le cirque Picolino qui souhaiterait s'installer sur la commune du 21 au 26 juillet et faire une représentation.

Le tarif du droit de place est de 2€ le m2 soit un montant de 442€ pour le chapiteau de ce cirque ; ce montant est trop élevé pour eux ; Monsieur le Maire propose de créer un forfait de 50€ pour l'installation d'un cirque pour une semaine.

Accord du Conseil.

▪ Permis d'aménager - Ecoquartier

Le permis d'aménager modificatif de l'ecoquartier a été accordé. Maisons Partout qui avait une demande en cours sera informé et la publicité pour les lots à vendre sera renouvelée.

▪ Maison Delhostal

Les travaux d'aménagement en vue de la mettre en location ont débuté (employés communaux et Monsieur Gramont pour l'électricité).

▪ Voirie

Les travaux d'entretien de la voirie seront importants cette année du fait de la forte dégradation des routes. Un diagnostic sera fait prochainement par CIT.

▪ Moulin de Rouanet

Monsieur GRIEK propriétaire du Moulin de Rouanet souhaiterait créer une extension à la maison mais cette dernière déborderait sur la voie communale. Une rencontre a eu lieu

sur place avec le géomètre, la voie communale n'étant pas matérialisée et étant assez large à cet endroit, une cession de terrain est envisageable.

Le document d'arpentage est en cours d'élaboration en vue de la vente du terrain.

▪ Subvention coopérative scolaire

Une subvention de 128€ sera versée à la coopérative scolaire afin de rembourser l'achat de cadeaux de Noël.

▪ Aide au voyage scolaire

La commune est sollicitée par le collège de la Ponétie pour le versement d'une aide aux voyages scolaires pour 5 élèves domiciliés sur la commune.

Cette demande sera inscrite au BP 2019.

▪ Conseil d'école

Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 12 mars.

Monsieur le Maire a rencontré la Directrice afin d'évoquer l'organisation de l'année 2019-2020. Le positionnement de M. le Maire serait de conserver la semaine à 4.5 jours, il en sera débattu au conseil d'école.

Le Centre de loisirs communautaire devrait être ouvert les mercredis à partir de septembre.

▪ Accident à l'école

Suite à l'accident (une personne a été renversée à la sortie de l'école), les mesures prises en 2015 dans le cadre du plan vigipirate seront affichées à nouveau pour rappel.

De nouvelles mesures pourraient être mises en place pour sécuriser les abords de l'école.

▪ Informations diverses

- un logement locatif de l'écoquartier sera disponible à compter du mois de juin.
- une offre d'emploi d'agent de déchèterie est en cours à la Châtaigneraie Cantalienne.